



سلطة تنظيم الصفقات العمومية

Autorité de Régulation des  
Marchés Publics

*La Présidente*

Nouakchott, le: 18 APR 2024 في انواكشوط،

Numéro 068/24 مرقم  
A.R.M.P/Pr س.ت.ص.ع

الرئيسة

### AVIS DE LEVEE DE SUSPENSION

La Commission de Règlement des Différends (CRD) de l'ARMP, statuant au fond, en date du 15 avril 2024, sur le recours introduit par MJK contre les résultats de l'évaluation technique, par la CPMP du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, du marché relatif à la réhabilitation des deux réservoirs à Idini et la construction des deux réservoirs à Idini et à NKTT, objet de l'AOI N°01/UGPRD-PRNS/MHA/2023 :

- Dit non fondé le recours ;
- Ordonne la levée de la suspension et la poursuite de la procédure de passation du marché, conformément aux dispositions des textes des marchés publics applicables au cas d'espèce, aux stipulations de la DAOI et aux conclusions et analyses développées dans la décision de la CRD ;
- Charge le Directeur Général d'informer les parties concernées de la décision qui sera publiée sur le site de l'ARMP : [www.armp.mr](http://www.armp.mr) .

**Khadija BOUKA**

